

Le maire veut davantage de moyens de police

SÉCURITÉ Kotte Ecenarro a envoyé une lettre au préfet et aux autorités, arguant d'une recrudescence des actes de délinquance sur la commune

FABIEN JANS
f.jans@sudouest.fr

Le miroir déformant que constituent les réseaux sociaux incite à la prudence. Ces derniers jours, la récurrence des parutions déplorant, souvent avec colère, les actes de délinquances en augmentation à Hendaye devra passer au filtre des chiffres et données que délivreront les services de l'État, probablement la semaine prochaine.

La préfecture devrait ainsi répondre au courrier que lui a adressé Kotte Ecenarro le 19 juin, dont l'objet concernait une demande d'augmentation des effectifs du corps de police urbaine. Le maire a, semble-t-il, entendu les craintes de sa population. Ainsi évoque-t-il dans sa missive « la multiplication des cambriolages et des incivilités qui se produisent à Hendaye ».

L'inquiétude est réelle. Et les envies d'une petite frange de la population de passer à l'action est sans doute à appréhender avec rigueur.

Zone urbaine transfrontalière
Ces menaces traduisent surtout une incompréhension quant à des moyens policiers qualifiés de faibles pour une commune de



Le maire concède qu'il existe à Hendaye un service important de fonctionnaires de la PAF, mais « qui n'interviennent pas sur cette petite délinquance ». PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

17 000 habitants, au sein d'une zone urbaine transfrontalière de 100 000 habitants, si l'on ajoute Fontarabie et Irun. Une patrouille affectée à Hendaye sous le commandement du commissariat de Saint-Jean-de-Luz, trois policiers municipaux, dont un en arrêt longue maladie, des Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), dont la mission reste limitée et la présence finalement peu dissuasive de la Police aux frontières (PAF), logiquement affectée à des missions de contrôle... aux frontières.

« La population victime de ces méfaits a plus de difficultés à comprendre le rôle de chacun des ser-

vices de police et m'interroge fréquemment sur le sentiment d'insécurité qui s'installe dans la commune depuis quelque temps. »

Dans un réflexe presque pavlovien, les coupables sont facilement désignés, notamment sur le Web, où une sorte d'opération « Voisins vigilants » s'est mise en place, sans que jamais un tel dispositif ne soit évoqué par ces citoyens excédés d'observer le manège de malfrats opérant en plein jour, sans complexe.

Dans sa lettre, le maire évoque quant à lui « la proximité de l'Espagne, de nature à permettre à des délinquants de commettre des mé-

faits sur Hendaye et de franchir rapidement la Bidassoa avec la quasi-certitude de ne pas être appréhendés [...] La présence de personnes sans domicile fixe, dont le nombre augmente participe à cette inquiétude. Ces marginaux ne sont plus de passage pour quelques semaines, mais élisent domicile à Hendaye. Leur comportement pose de nombreux problèmes, certains, alcool aidant, devenant vite agressifs. »

Autant d'assertions qui méritent analyse. Il faudra attendre le rescrit des représentants de l'État pour engager ce débat autour de la présence policière à Hendaye.